

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 mai 2020

Présents : VOUGNY – DULAC – CAZAUX - ADOUE – PLASSIN – DAVAND - DUPLA - GOUZENES – LAFFORGUE – LAMOURE – NASSANS - PARMEGIANI - PELLIZZARI

Secrétaire de séance : Mme DUPLA

1/ ELECTION DU MAIRE

Une candidature Mme VOUGNY Claire. Elue à l'unanimité.

2/ CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Le nombre d'adjoint est librement déterminé par le conseil municipal sachant que ce nombre ne doit pas dépasser 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif de 5 adjoints.

Le conseil municipal décide de créer 4 postes d'adjoints au maire

3/ ELECTIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

- Pour le poste de 1^{er} adjoint : Un seul candidat Mr DULAC Arnaud : élu à l'unanimité.
- Pour le poste de 2^{ème} adjoint : une seule candidate Mme CAZAUX Sylvie : élue à l'unanimité.
- Pour le poste de 3^{ème} adjoint : un seul candidat Mr ADOUE Stéphane : élu à l'unanimité.
- Pour le poste de 4^{ème} adjoint : une seule candidate PLASSIN Nadine : élue à l'unanimité.

4/ DELEGATIONS ATTRIBUEES

- DULAC Arnaud : administration générale, sécurité, travaux, accessibilité, réseaux, appel d'offres
- CAZAUX Sylvie : gestion financière, budget, communication, commerce et artisanat
- ADOUE Stéphane : école, enseignement, périscolaire, gestion personnel école et cantine, vie associative
- PLASSIN Nadine : agriculture, forêt, espaces verts, environnement.
- PARMEGIANI Marie-Paule : affaires sociales, évènementiel, gestion des salles communales
- DAVAND Sébastien : urbanisme, gestion de la voirie, réseau numérique.

Mme ROUGANIOU Paule, secrétaire de mairie, aura délégation de signature pour la légalisation de signature, certification conforme des pièces et réception des déclarations d'état civil.

Fin de séance à 22 h 45.